

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+  **accin**
COVID-19



KIT DE PROMOTION DE LA VACCINATION ANTIGRIPPALE & COVID-19

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+  vaccin
COVID-19



Madame, Monsieur, Docteur,

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2023-2024 s'inscrit encore cette année dans un contexte de co-circulation des virus de la Covid-19 et de la grippe, augmentant le risque de co-infection et de développement de formes graves et de décès. Par ailleurs, la campagne de vaccination automnale contre la Covid 19 est en cours depuis le 2 octobre 2023 et concerne les mêmes publics cibles que ceux pour lesquels la vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée.

Pour éviter tout retard à la vaccination antigrippale et simplifier le parcours vaccinal, la Haute Autorité de Santé recommande ainsi l'administration concomitante des vaccins contre le Covid-19 et la grippe. Les deux campagnes seront donc menées de front pendant cette période et leur bonne articulation constitue un enjeu majeur de santé publique.

La question de la **vaccination antigrippale** dans les structures prenant en charge des personnes âgées est, par conséquent, plus que jamais un enjeu majeur, notamment en EHPAD. En raison de l'efficacité relative du vaccin contre la grippe chez les personnes âgées, mais également en raison de la transmission interhumaine de cette maladie, la vaccination de **tous les personnels exerçant en EHPAD** prend toute son importance.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, il est d'autant plus nécessaire d'éviter, autant que possible, les conséquences individuelles et collectives d'une infection grippale. En complément des gestes barrières, la vaccination contre la grippe des personnels des établissements sanitaires et médico sociaux est un outil à notre disposition qui a prouvé son efficacité en matière de protection individuelle et collective. Elle permet de protéger les résidents et les personnels d'une grippe potentiellement sévère, voire mortelle et limite les risques de propagation au sein de la structure, source de désorganisation (absentéisme, nécessité de mise en isolement, arrêt des visites...).

Pour améliorer la couverture vaccinale du personnel, une adhésion et une implication de tous, notamment de l'encadrement et la direction, sont indispensables.

Pour vous aider à promouvoir la vaccination antigrippale au sein de votre établissement, l'ARS Grand Est, Santé publique France et l'Assurance Maladie mettent à votre disposition, cette année encore, une boîte à outils co-construite avec des acteurs de la vaccination, des EHPAD et des professionnels de santé ; l'édition est enrichie depuis 2022 d'une nouvelle affiche, spécifique COVID-19.

Aujourd'hui, plus que jamais, la vaccination contre la grippe est essentielle.

D'avance, merci pour votre implication !

L'Assurance Maladie Grand Est

L'Agence Régionale de Santé Grand Est

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+ vaccin
COVID-19



Kit de promotion de la vaccination : mode d'emploi

Directeur, infirmier coordinateur, cadre de santé, médecin coordinateur, pharmacien référent, ce kit vise à essayer de vous accompagner au mieux dans la promotion de la vaccination antigrippale auprès des professionnels de votre structure. En quelques lignes, ce « mode d'emploi » vous explique comment les différents outils qui le composent peuvent être utilisés !

Calendrier - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination

Une campagne de vaccination contre la grippe des personnels de votre établissement se prépare bien en amont !

Rencontrer la direction afin d'obtenir son adhésion, choisir une stratégie de campagne ou encore estimer le nombre de doses de vaccin nécessaires... pour ne rien oublier et savoir où vous en êtes, nous vous proposons un calendrier, avec les étapes-clés pour vous accompagner tout au long de votre action. Il n'a pas vocation à être diffusé.



Argumentaire - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination

Comment mobiliser vos agents ou collègues ? Quels arguments mettre en avant ? Que dire si vous organisez une réunion d'information ? Parce que chacun est différent, parce que la dynamique d'équipe n'est pas la même partout, et surtout parce qu'il n'y a pas une seule façon de présenter les choses, nous vous proposons plusieurs stratégies pour enrichir la discussion et lever les hésitations vaccinales des personnels de votre structure.

L'argumentaire ne fait que proposer des pistes de réflexion sur la façon d'aborder la question de la vaccination : à vous de déterminer lesquelles sont les plus pertinentes, de les utiliser à votre façon, voire d'en inventer d'autres. Ces éléments peuvent être utilisés lors de discussions informelles ou lors de réunions formelles d'information. Il n'a pas vocation à être diffusé.



Affiches - à destination de l'ensemble des publics de l'établissement

Différents supports visuels à afficher dans votre établissement vous sont proposés. Ils mettent en scène plusieurs professionnels et notamment des personnels non soignants. Car même en dehors des soins, des professionnels peuvent être impliqués dans votre campagne de vaccination.

Six affiches vous sont proposées : médecin, infirmier, personnel administratif, personnel de cuisine, visiteurs et un visuel reprenant l'ensemble des personnages.

N'hésitez pas à varier les affiches selon les lieux d'affichage et les cibles (ex : vestiaires, salle de soin, salle de pause...) pour toucher plus particulièrement les personnes que vous souhaitez sensibiliser. Privilégiez les lieux de passages ou de pause. Il est également important de penser à changer parfois les affiches de place, sinon elles deviennent vite « invisibles ».



Dépliant « Le Saviez-vous ? » - à destination de l'ensemble du public de l'établissement

Ce dépliant est destiné aussi bien à vos collègues qu'au grand public. Il reprend quelques idées reçues quant à la vaccination antigrippale et peut être diffusé en salle de soins, salle d'attente, ou directement en chambre.

Il a pour objectif de lancer la discussion et de transmettre de l'information. Libre à vous de trouver d'autres voies de diffusion, comme les bulletins de paye par exemple.



Vidéotheque - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination

Vous trouverez sur ce support des liens pour accéder à différentes vidéos et supports, qui peuvent être diffusés lors d'une réunion ou sur des écrans de salle d'attente ou de visite, pour asseoir les messages de promotion de la vaccination antigrippale.



Foire Aux Questions - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination mais diffusion possible à l'ensemble du personnel

Il s'agit d'un listing des questionnements auxquels vous pourrez être confrontés lors des discussions avec vos collègues et des pistes de réponses à apporter face aux idées reçues et/ ou aux oppositions éventuelles. Il est utile de prendre connaissance de cette foire aux questions en amont d'une réunion, pour se préparer aux éventuelles questions pouvant émerger.



Réunions - à destination de l'ensemble des publics

Il n'existe pas de format-type de réunion fourni dans le kit... mais il est pourtant essentiel d'en organiser ! Ces temps de rencontre et d'échanges sont indispensables pour faire passer des messages et la politique mise en place dans votre établissement.

Ces réunions peuvent être à destination des professionnels de l'établissement uniquement (en veillant à bien intégrer tous les professionnels, et pas seulement les professionnels soignants), à destination des résidents uniquement, des résidents et de leur familles, et pourquoi pas des réunions communes à l'ensemble de ces personnes.

Ces réunions sont le moment d'anticiper et d'expliquer des décisions difficiles (arrêts de visites, isolements...) qui seront d'autant mieux acceptées par la suite. Un moment convivial peut être prévu (goûter, quizz, jeux...).

N'hésitez pas à vous servir de l'argumentaire et de la foire aux questions pour préparer ces réunions, mais aussi de la vidéotheque, qui pourra vous aider dans l'animation.

N'hésitez pas à présenter à cette occasion le site vaccination-info-service.



Autres outils de communication - à destination de l'ensemble du personnel

Des outils complémentaires vous sont fournis pour vous aider dans la communication lors de votre campagne de promotion de la vaccination grippe :

- **un bandeau** pour insérer dans vos signatures mails – la plupart du temps, il est possible de programmer les signatures pour que ce bandeau apparaisse automatiquement dans toutes les signatures, pour une période donnée, afin d'éviter que chaque agent n'ait à faire la manipulation – n'hésitez pas à en parler à votre responsable informatique ou à votre prestataire !
- **des modèles de badge** : si vous souhaitez que votre personnel, soignant (mais plus largement administratif, logistique...) affiche son engagement, voici des modèles de badge. Deux modèles sont fournis : un rond, si vous souhaitez faire confectionner des badges par un prestataire externe (souvent moins de 1€ par badge) et un rectangulaire, si vous souhaitez utiliser des porte-badges transparents réutilisables.



Documents « Gestes barrières »

En plus de la vaccination, il existe des gestes barrières pour limiter les transmissions de pathologies en hiver. Ceux-ci peuvent paraître simples et connus de tous, mais les rappeler peut être utile. Ces documents peuvent par exemple circuler en début de saison hivernale et être affichés en début d'épidémie de grippe.

Vous trouverez encore plus de supports sous : <https://gestes-barrieres.fr/>

Document « Bonnes pratiques de réalisation des TROD grippe »

Si vous devez faire face à des cas, il est important de bien utiliser les TROD grippe. Parce que cet examen n'est pas aisé, voici un bref rappel du contexte de l'utilisation des Tests Rapides d'Orientation Diagnostiques, ainsi que des schémas rappelant leurs modalités d'utilisation.



Portail de signalement des événements sanitaires indésirables Signalement des cas groupés d'IRA en collectivité de personnes âgées

Si vous devez faire face à des cas groupés d'infections respiratoires aiguës, utilisez le portail national des signalements : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Évaluation et suites de la campagne de promotion de la vaccination

Il semble toujours important, à la fin de la saison grippale, d'essayer d'évaluer son action. De même un retour à l'ensemble des équipes, des félicitations ou des encouragements sont toujours les bienvenus.

Pour s'évaluer, différentes modalités sont possibles, à minima en regardant si le taux de couverture vaccinale du personnel a évolué.

Si les résultats ne sont pas à la hauteur de vos attentes ou de votre investissement, ne vous découragez pas, il faut parfois plusieurs années pour que les actions portent leurs fruits. Un changement de comportements ou de représentations n'est pas aisé et surtout pas rapide.

Et si vous avez de bons résultats, ne relâchez pas vos efforts, car là encore, rien n'est jamais acquis !

Alors dans tous les cas, rendez-vous l'année prochaine !

Ce kit a été réalisé par un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels de santé, associant les centres de vaccination, les Unions Régionales des Professionnels de Santé, les Ordres professionnels, Santé publique France, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé.



Calendrier Campagne vaccinale antigrippale

Début vaccination



Avant la campagne

Pré-requis

- Rencontrer la direction afin d'obtenir son adhésion
- S'assurer de la prise en charge financière de la campagne par l'employeur

Faire un état des lieux

- Des couvertures vaccinales de la campagne précédente
- Des freins locaux
- Des services ou secteurs les plus à risque
- Des personnes ressources/référents

«Si vous disposez d'un leader d'influence au sein de votre équipe soignante et/ou d'une forte personnalité, associez-la à votre démarche en amont.»

Choisir une stratégie de campagne

- Pour la sensibilisation : choisir méthodes/services ciblés...
- Pour la vaccination : qui, où, comment

Organiser

- Identifier les personnes qui se chargeront de la vaccination
- Estimer le nombre de doses de vaccin nécessaires
- Choisir le vaccin et le commander
- Préparer et imprimer les supports d'information

Organiser

- Fixer les dates de la vaccination
- Réserver les lieux de vaccination
- Informer les personnels qui se chargeront de la vaccination : les dates, les lieux
- Distribuer les fiches de traçabilité aux personnes qui se chargeront de la vaccination

Informez, Sensibilisez

- Annoncer la campagne par affichage, mettre à disposition des flyers « Le Saviez-vous? » pour le personnel
- Organiser des séances d'information et des temps d'échanges

Autres points

-
-
-
-

Vaccination



Pendant la campagne

Informez, sensibilisez

- Poursuivre la campagne de sensibilisation

Assurer un suivi des vaccinations

- Assurer la traçabilité des vaccinations
- Répertorier les éventuelles annonces d'effets indésirables et les évaluer
- Communiquer régulièrement sur l'avancement de la campagne

Après la campagne

Evaluer

- Evaluer la campagne de vaccination.
- Communiquer autour des résultats, faire un retour au personnel des données vaccination de la saison écoulée

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+  **vaccin**
COVID-19



Argumentaire

Plusieurs approches peuvent vous permettre d'aborder et d'enrichir la discussion autour de la vaccination avec les membres de votre équipe afin de les orienter vers la réalisation de leur vaccination. Il s'agit de pistes de réflexion qui peuvent vous permettre d'aborder la question de la vaccination avec votre équipe sous différents angles ; à vous de déterminer lesquels sont les plus pertinents.

RESPONSABILISATION VIS-A-VIS DES PATIENTS

Il est primordial d'aborder l'angle de la responsabilisation vis-à-vis des patients avec vos collègues. Le personnel peut être porteur de virus, et constituer un vecteur de transmission vers ces populations fragilisées que sont les patients.

Il faut impérativement insister sur les notions de porteurs sains et de transmission manu portée.

Il peut être bon de rappeler à votre équipe qu'une personne en incubation peut contaminer les personnes avant même l'apparition des premiers symptômes. Le port du masque lors de l'apparition de symptômes est certes nécessaire, mais déjà trop tardif et ne suffit pas à faire totalement barrière à la transmission du virus.



RESPONSABILISATION VIS-A-VIS DES COLLEGUES

L'absentéisme engendré par une grippe ou un Covid-19 et leurs complications éventuelles (qui, rappelons-le peut aller jusqu'à deux semaines d'absence pour maladie) va engendrer une surcharge de travail pour les collègues non-malades, présents à leur poste. Cet argument peut avoir un poids important.

Attention, cet argument peut conduire certains membres du personnel à venir travailler en étant malades.

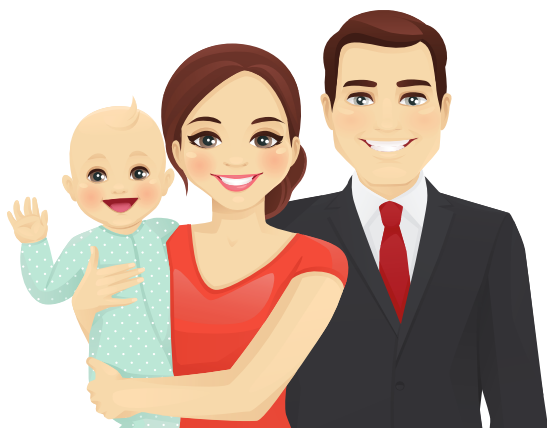
Il vous appartient de ne pas accepter des professionnels malades sur le lieu de travail.

TRANSVERSALITE DES PROFESSIONNELS

Il apparaît que plusieurs corps de métier restent « hors campagne de vaccination », alors qu'ils sont tout aussi impliqués dans la chaîne de propagation des virus. Les personnels de cuisine, les animateurs et tout autre intervenant extérieur de l'établissement peuvent être amenés à côtoyer les patients et doivent donc également être inclus dans votre campagne de vaccination.

Pensez également à inclure cadres et personnel de direction.





En plus des affiches destinées aux visiteurs, vous pouvez orienter votre argumentaire à destination des proches des patients. Vous pouvez insister sur le fait qu'une bonne couverture vaccinale chez eux sera forcément protectrice envers le proche qu'ils viennent visiter. De plus, n'hésitez pas à leur expliquer la conduite à tenir si l'un des membres de la famille présente des symptômes grippaux ; notamment sur le fait qu'il ne faut pas venir en visite lors d'épisodes infectieux. Certes, une visite fait toujours plaisir, mais peut avoir des conséquences néfastes.

EFFET D'EXEMPLE

L'effet d'exemple jouera un rôle important dans votre campagne de vaccination. Ainsi, il est primordial que vous, ainsi que vos pairs, cadres et membres de direction, puissiez être vaccinés contre la grippe le plus en amont possible. Une communication de type : « le 1er jour de la campagne, le directeur/chef/cadre se fait vacciner » peut tout à fait être envisagée, et engager une dynamique positive.

De même, le port de badge « Je suis vacciné » peut être proposé.



LEADERS D'INFLUENCE

Une certaine synergie est possible entre différents membres de votre équipe, tous corps de métier confondus. Ainsi, il peut arriver que le discours de certains membres du personnel ait un poids et une portée importante au sein d'une équipe.

Il peut être intéressant de s'appuyer sur ces personnes pour faire en sorte que votre message soit entendu. Vous pouvez tout à fait les associer à votre démarche, en amont et durant la campagne, afin de les associer à votre argumentaire auprès d'autres collègues. Ils peuvent également être inclus dans l'effet d'exemple cité plus haut.

A contrario, le discours de certains membres du personnel peut également avoir un effet allant à l'encontre de votre campagne de vaccination, c'est pourquoi il est important d'établir un dialogue avec eux en amont de votre campagne.

AFFICHAGE PERTINENT

Les supports visuels proposés dans le cadre de ce kit existant en plusieurs déclinaisons, insistant sur la transversalité de la campagne, et orientés vers les différents types de professionnels présents dans votre établissement. Choisissez les affiches les plus adaptées au contexte dans lequel elles seront implantées.

De plus, les affiches seront mieux perçues si elles sont placées à hauteur de visage, dans les lieux d'attente, (salles d'attente, de pause, de transmissions...).

Pensez à changer les affiches de place au-delà d'un certain délai d'affichage (un mois et demi environ) ; cela contribuera à leur visibilité. Enfin, pensez à les enlever à la fin de la campagne.

REPETITION DU MESSAGE

Le message de prévention que vous porterez ne sera pas forcément entendu lors de la première approche, c'est pour cette raison qu'il est nécessaire, tout au long de votre campagne de vaccination, de répéter les sessions de sensibilisation, et de discussion avec le personnel. La diffusion de visuels papiers avec les fiches de paie peut être une possibilité. Votre action doit s'inscrire dans la durée.



ORGANISATION EN INTERNE

La simple motivation du personnel n'est pas suffisante pour améliorer la couverture vaccinale : il est nécessaire de bénéficier de l'appui de la direction afin de pouvoir organiser des sessions de vaccination gratuite sur le temps de travail en semaine de façon régulière pendant la période hivernale. N'hésitez pas à établir une collaboration avec votre pharmacie, dans le cadre des commandes de lots de vaccins à anticiper en amont de votre campagne.

L'organisation d'une telle journée a certes un coût pour votre structure mais il est à mettre en regard avec d'autres : les coûts relatifs à l'absentéisme ou encore aux matériel consommable et aux moyens humains liés à un isolement par exemple.

VALORISATION DE L'IMPLICATION DU PERSONNEL

Certaines structures prévoient le financement de la réfection d'une salle de pause/détente, ou d'autres valorisations en cas d'atteinte d'un objectif en matière de taux de vaccination de tout personnel confondu.

TEMOIGNAGES

Vous pouvez vous appuyer sur des témoignages positifs, avec l'exemple de collègues ayant été vaccinés l'année passée et n'ayant pas contracté la grippe.



REMERCIEMENTS - RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION HIVERNALE

Les remerciements sont primordiaux à chaque étape de votre campagne : auprès du personnel qui se fait vacciner durant la campagne, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe à la fin de la campagne.

De plus, en aval de la saison hivernale, penser à effectuer une restitution des résultats à l'ensemble de l'équipe (chiffres de vaccination années n-1 à comparer aux chiffres de vaccination de la campagne terminée ; mise en regard des nombres de cas groupés d'IRA par rapport à l'année n-1) afin de valoriser leur implication.

Un suivi statistique (indiquant par exemple le nombre de membres du personnel vaccinés sur le nombre total de membres du personnel) pendant la campagne, sous forme de tableau affiché dans les salles de transmission/pauses peut être facilement mis en place, et avoir une portée encourageante.

ELEMENTS DE CONTRAINTE

On retrouve des exemples de mises en place d'éléments de contrainte, comme par exemple le port du masque obligatoire pour tout personnel ne souhaitant pas se faire vacciner.

Outre la contrainte pour celui qui porte le masque, cela peut impliquer une charge de travail supplémentaire pour le cadre : anticipation des stocks, contrôle régulier des ports/changements de masque, répétitions du message...

Cet argumentaire a été réalisé par un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels de santé, associant les centres de vaccination, les URPS, les Ordres professionnels, Santé publique France, l'Assurance Maladie et l'ARS.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



l'Assurance
Maladie

VACCINATION
GRIPPE

✓ TOUS CONCERNÉS

+



vacccin

COVID-19



www.grand-est.ars.sante.fr

ARSGrandEst
 ARS_Grand_Est



VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions.

VACCINATION
GRIPPE

✓ TOUS CONCERNÉS

+  **accin**
COVID-19



SE VACCINER
C'EST PROTÉGER
LES RÉSIDENTS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



l'Assurance
Maladie

VACCINATION
GRIPPE

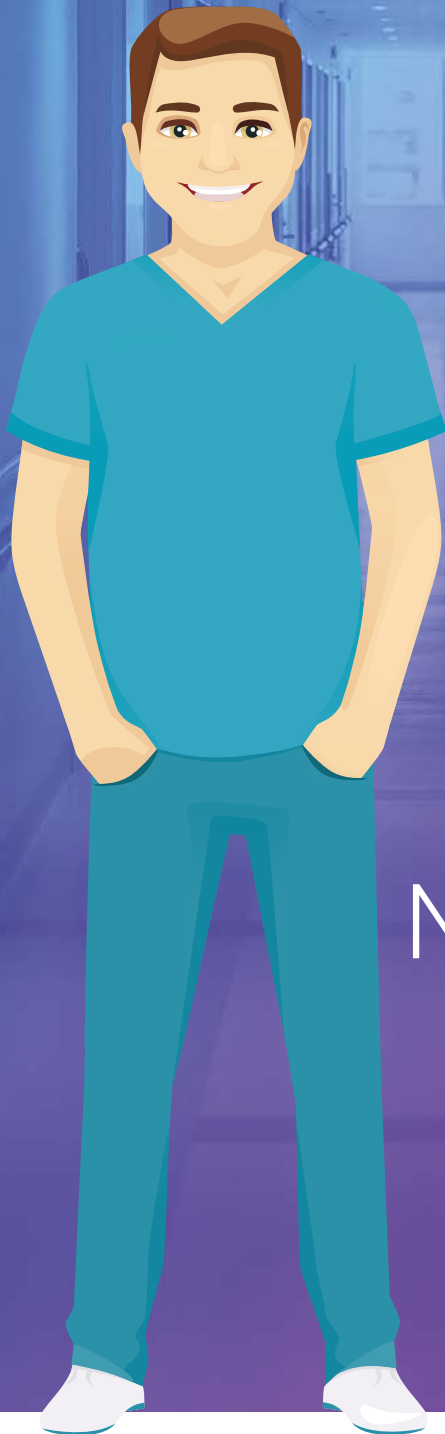
✓ TOUS CONCERNÉS

+



vacccin

COVID-19



SE VACCINER,
C'EST TOUS
NOUS PROTÉGER !

www.grand-est.ars.sante.fr

ARSGrandEst
 ARS_Grand_Est



VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



l'Assurance
Maladie

VACCINATION
GRIPPE

✓ TOUS CONCERNÉS

+



accin

COVID-19



DEUX FOIS
VACCINÉE,
DEUX FOIS
PROTÉGÉE !

www.grand-est.ars.sante.fr

ARSGrandEst

ARS_Grand_Est



VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



l'Assurance
Maladie

VACCINATION
GRIPPE

✓ TOUS CONCERNÉS

+  **accin**
COVID-19



LA BONNE
RECETTE,
C'EST DEUX
VACCINS !

www.grand-est.ars.sante.fr

 ARSGrandEst
 ARS_Grand_Est



VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



VACCINATION
GRIPPE

✓ TOUS CONCERNÉS

+



accin

COVID-19



EN ÉTANT VACCINÉ,
JE PROTÈGE AUSSI
LES AUTRES

www.grand-est.ars.sante.fr

ARSGrandEst
 ARS_Grand_Est




VACCINATION
INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions.

NOTES

**VACCINATION
INFO SERVICE.FR**
Le site de référence qui répond à vos questions



ARS Grand Est - Novembre 2021



LE QUIZ DES IDÉES REÇUES !



Le Quiz des idées reçues !

« Je ne suis pas à risque »

FAUX : Même si vous n'êtes pas personnellement à risque, vous pouvez transmettre le virus à votre famille, vos amis, les patients ou les résidents de votre établissement, vos collègues que vous rencontrez quotidiennement...

En vous faisant vacciner, vous diminuez les risques d'attraper la maladie et évitez d'infecter des personnes plus vulnérables. De plus, vous travaillez en collectivité, vous avez donc un sur-risque d'être infecté ! Lorsque l'on est vacciné contre la grippe et que l'on développe malgré tout un syndrome grippal, l'efficacité du vaccin antigrippal n'est pas forcément en cause : la maladie est peut-être due à un autre virus.

FAUX : La vaccination est la meilleure protection contre la grippe et ses complications.
VRAI : Vous pouvez être touchés par une souche non couverte par le vaccin.

« Le vaccin antigrippal ne fonctionne pas, il ne protège pas contre toutes les souches »



« Les résidents sont déjà vaccinés, ils ne risquent rien »

FAUX : Dans les groupes à risque comme les patients âgés, la vaccination des professionnels et de l'entourage permet encore de réduire les risques pour les plus fragiles. La vaccination antigrippale induit une « immunité de groupe », c'est-à-dire une protection collective.

LE SAVIEZ-VOUS ?



« Je l'ai déjà fait l'an dernier, je n'en ai pas besoin cette année »

FAUX : Il faut un vaccin chaque année : les virus grippaux mutent très facilement. C'est pourquoi la composition du vaccin de la grippe change fréquemment. Et même si la composition du vaccin n'a pas été modifiée, l'immunité induite par le vaccin ne dure que quelques mois chez les personnes à risque.

« Le vaccin contre la grippe peut me rendre malade »

FAUX : Le vaccin est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. Il ne peut pas causer la grippe, car il ne contient aucun virus vivant. Il existe certes une possibilité de réaction locale bénigne au vaccin, disparaissant rapidement (24-48h).
Attention : ne pas confondre grippe et syndrome grippal causé par un autre virus, qui mime avec moins d'intensité quelques-uns des symptômes retrouvés dans la grippe. Lorsque l'on est vacciné contre la grippe et que l'on développe malgré tout un syndrome grippal, l'efficacité du vaccin antigrippal n'est pas forcément en cause, la maladie est peut-être due à un autre virus.

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+  vaccin
COVID-19



Vidéotheque

Différents supports et vidéos qui peuvent être diffusés lors d'une réunion, ou sur des écrans de salle d'attente ou de visite, pour asseoir les messages de promotion de la vaccination antigrippale.

SITE VACCINATION-INFO-SERVICE

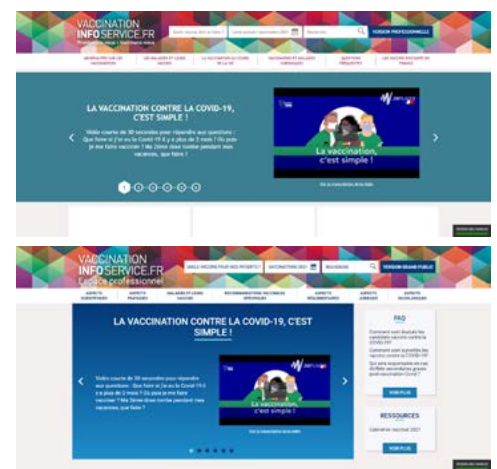
Site de référence sur la vaccination, il permet de répondre à toutes les questions via différentes entrées : par vaccins, par pathologie, par situation spécifique...

Il comporte 3 vidéos, dont une « Protéger la collectivité », qui évoque la question de la vaccination altruiste.

<https://vaccination-info-service.fr>

Il s'est enrichi en 2019 d'un site professionnel.

<https://professionnels.vaccination-info-service.fr>



CAMPAGNE « LA MEILLEURE PROTECTION, C'EST LA VACCINATION » - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Vidéo de la campagne de communication 2019 de Santé Publique France : « La meilleure protection c'est la vaccination ».

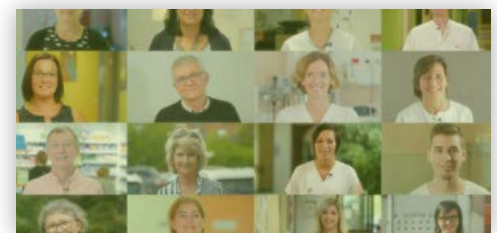
<https://youtu.be/r6Hdpac08F0>



VIDÉOS PARTICIPATIVES DE TÉMOIGNAGES - ARS HAUTS-DE-FRANCE

Basées sur les témoignages des pairs représentant l'ensemble des professionnels de la santé, 3 vidéos de format variés (très court, court et long) ont été produites par l'ARS Hauts de France. Y sont représentés les professionnels des champs sanitaire et médicosocial, de la petite enfance et des services d'aide à la personne.

Ces vidéos participatives ont pour vocation de lever les freins à la vaccination des professionnels de la santé en partageant leurs expériences, parlant de leur choix de se vacciner et des bienfaits de la vaccination antigrippale.



<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/grippe-tous-concernes-0>

VIDÉOS ET SPOT TV GRIPPE - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Ces modules vidéo à visée pédagogique illustrent les modes de transmission de la grippe, expliquent ce que sont les symptômes grippaux et décrivent comment mettre en œuvre les gestes barrières. Il existe plusieurs vidéos pour la grippe : symptômes, transmission, gestes de prévention pour se protéger et protéger les autres. Le spot TV est également disponible.

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/grippe/outils/#tabs>



MODULE DE E-LEARNING

Module de e-learning réalisé par le Pr Bruno Lina, chef de service de Virologie et Bactériologie de l'hôpital de la Croix-Rousse-Lyon et directeur du Centre National de Référence sur la grippe. Il s'adresse principalement aux professionnels de santé qui souhaitent mettre en place des campagnes de vaccination performantes pour limiter la transmission de la grippe dans leurs services.

Le module « zoom sur les contacts et les transmissions » est particulièrement parlant pour montrer que ce sont les soignants qui transmettent les pathologies.

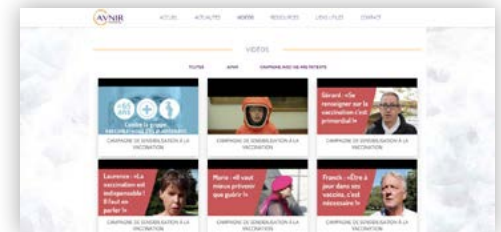
<https://www.grippe-forcours.fr>



VIDÉOS TÉMOIGNAGES DE L'ASSOCIATION AVNIR

Des vidéos de moins de 2mn mettant en scène des patients ou des professionnels de santé qui parlent de la vaccination en général, avec différents focus : diabète, médecin généraliste, personnes souffrant de BPCO...

<https://www.avnirvaccination.fr/videos.html>



VIDÉOS ACCESSIBLES - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



Prévues pour être accessibles à tous, il s'agit d'une série de 3 vidéos sur les vaccins de la collection « Pour comprendre ». Elles peuvent être regardées avec sous-titres, langue des signes française (LSF), audiodescription. Le rythme de lecture des vidéos peut être ralenti.

Les trois thèmes traités sont :

1. Les vaccins. On se protège et on protège les autres
2. Les vaccins. C'est indispensable pour les bébés et les enfants
3. Les vaccins. C'est important à tous les âges de la vie

<https://youtu.be/0FlvVP4GRmY>

<https://youtu.be/6mO50DFICjA>

https://youtu.be/67G5Y_EUP2I

**Vous avez un support et vous souhaitez le partager ?
Contactez-nous à ARS-GRANDEST-DEPARTEMENT-PREVENTION@ars.sante.fr**

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+  **accin**
COVID-19



Foire Aux Questions

Voici un listing des questions ou affirmations auxquelles vous devrez répondre lors des discussions avec vos collègues, et des éléments de réponse à apporter face aux idées reçues et/ou aux oppositions éventuelles.

EST-IL POSSIBLE DE RÉALISER LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ET LE RAPPEL VACCINAL CONTRE LA COVID-19 EN MÊME TEMPS ?

OUI : Pour les personnes éligibles au rappel vaccinal contre la Covid-19 et prioritaires pour le vaccin contre la grippe, les deux vaccins peuvent être administrés en même temps. En ville, cela est possible dans les pharmacies qui vaccinent avec les deux vaccins, dans les cabinets médicaux et infirmiers.

Il est également possible, pour les patients concernés, d'acheter leur vaccin anti grippe en pharmacie et de venir avec en centre de vaccination le jour de leur rendez-vous de rappel vaccinal contre la Covid-19.

« LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PEUT ME RENDRE MALADE »

FAUX : Le vaccin contre la grippe est composé de fragments inactivés des virus grippaux les plus courants. Il ne peut pas causer la grippe, car il ne contient aucun virus vivant.

Attention à ne pas confondre la grippe, et les syndromes grippaux qui miment avec moins d'intensité quelques-uns des symptômes retrouvés dans la grippe : lorsque l'on est vacciné contre la grippe et que l'on développe malgré tout un syndrome grippal, l'efficacité du vaccin antigrippal n'est pas forcément en cause : la maladie est peut-être due à un autre virus.

« LES RÉSIDENTS SONT DÉJÀ VACCINÉS, ILS NE RISQUENT RIEN »

FAUX : Dans les groupes à risque (patients âgés), la vaccination des professionnels permet de réduire la mortalité même si ces résidents sont déjà eux-mêmes vaccinés. La vaccination antigrippale induit une immunité de groupe, ce qui offre une protection collective des patients quand le personnel est vacciné. Les résidents sont des sujets plus fragiles malgré leur vaccination : leur immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.

« LE VACCIN ANTIGRIPPAL NE MARCHE PAS »

FAUX : La vaccination est la meilleure protection contre la grippe et ses complications malgré son efficacité parfois limitée. Cependant, elle est moins efficace chez les personnes âgées.

À noter qu'il existe un délai de 15 jours après injection avant efficacité complète du vaccin.

« J'AI DÉJÀ FAIT LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE L'AN DERNIER, JE N'EN AI PAS BESOIN CET TE ANNÉE »

FAUX : Il faut un vaccin antigrippal chaque année : les virus grippaux sont très changeants. C'est pourquoi la composition du vaccin de la grippe varie chaque année en général. Chez les personnes à risque et notamment celles de plus de 65 ans, l'immunité induite par le vaccin ne dure que quelques mois. Il faut donc revacciner régulièrement même si la composition du vaccin est identique à celle de l'année précédente.

« JE NE SUIS PAS À RISQUE »

FAUX : Vous pensez être moins à risque.

Vous travaillez en collectivité, vous avez donc un sur-risque d'être infecté : les publics ciblés ne sont pas les seuls à risque ; de plus vous pouvez propager le virus à votre famille, vos amis, les patients ou les résidents de votre établissement et vos collègues que vous rencontrez quotidiennement. En vous faisant vacciner, vous diminuez les risques d'attraper la maladie, réduisez les symptômes si vous tombez malade et évitez d'infecter des personnes plus vulnérables.

« LES VACCINS NE SONT PAS BONS, ILS ÉPUISENT MON SYSTÈME IMMUNITAIRE »

FAUX : Tous les jours votre organisme entre en contact avec un très grand nombre de microbes et votre système immunitaire travaille continuellement pour vous en protéger. Il n'a donc aucun mal à assimiler le vaccin.

« LA GRIPPE N'EST PAS UNE MALADIE GRAVE »

FAUX : Le virus de la grippe est très contagieux et infecte des millions de Français chaque année. Certaines personnes, tels que les jeunes enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées sont plus à risque de développer les complications les plus graves de la grippe, comme la pneumonie (durant l'hiver 2017/2018, 13000 décès attribuables à la grippe).

Le vaccin annuel est sûr et le moyen le plus efficace pour lutter contre la grippe. Il permet aussi de réduire la gravité des symptômes si vous contractez la maladie et d'éviter de propager le virus autour de vous.

« LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE NE PROTÈGE PAS CONTRE TOUTES LES SOUCHES »

VRAI : Comme les virus de la grippe évoluent vite, il peut arriver qu'un des virus grippaux circulant au cours d'une saison soit suffisamment différent de la souche correspondante dans le vaccin pour que celui-ci ne protège pas ou incomplètement contre ce virus.

« JE SUIS ENCEINTE, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER ? »

FAUX : Au contraire, il est important de se faire vacciner contre la grippe, quel que soit le trimestre de grossesse (formes plus graves de grippe pour la mère, et protection du nouveau-né).

« COMMENT FONCTIONNE LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ? »

Le vaccin stimule le système immunitaire en le mettant en contact avec une partie de la bactérie ou du virus à l'état inoffensif. Grâce au vaccin, le système immunitaire apprend à reconnaître le microbe et à produire des anticorps dirigés contre lui. S'il rencontre ensuite ce microbe, grâce à la mémoire du système immunitaire induite par le vaccin, l'organisme se défendra instantanément contre le virus ou la bactérie. La maladie sera évitée.

« LES VACCINS SONT-ILS EFFICACES ? »

Oui, la plupart des vaccins sont très efficaces. Grâce à eux, la variole a été éliminée de la planète. La poliomyélite est devenue rarissime et plusieurs maladies, comme la diphtérie, le tétanos ou la rubéole, sont maintenant très rares. Toutefois le vaccin antigrippal peut avoir une efficacité modérée, en raison notamment de l'évolution permanente des virus grippaux.

« LES INFECTIONS CONTRACTÉES NATURELLEMENT NE CONFÈRENT-ELLES PAS UNE MEILLEURE PROTECTION QUE LES VACCINS ? »

Au milieu du XIX^{ème} siècle en France, un enfant sur trois mourait durant sa première année, le plus souvent de maladie infectieuse. Actuellement, cette mortalité est de moins de quatre enfants pour mille naissances. Cette amélioration considérable est due pour une part à l'amélioration des conditions de vie, mais pour l'essentiel aux vaccins. « Laisser faire la nature », c'est accepter les morts « naturelles » par des maladies infectieuses qui sont toujours là ou qui reviendraient si la couverture vaccinale diminuait.

« POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE VACCINS SI NOUS AVONS DE MEILLEURES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ ? »

Parce que l'amélioration des conditions de vie diminue les risques d'infection et de transmission, mais ne les annule pas, en particulier pour les maladies qui se transmettent par l'air. Dans plusieurs pays où les conditions de vie sont semblables aux nôtres, les maladies évitables par la vaccination connaissent un regain lorsque le nombre de personnes vaccinées a baissé.

« LES VACCINS SONT-ILS SÛRS ? »

Oui. Les vaccins sont fabriqués selon des normes de qualité et de sécurité très sévères. En France, des contrôles stricts sont réalisés bien en amont de la mise des produits sur le marché par un organisme indépendant des producteurs de vaccins.

EST-ON EN MESURE DE DÉTECTER DES EFFETS SECONDAIRES INATTENDUS ?

Oui, la France, comme de nombreux pays, a mis en place des systèmes de surveillance qui permettent la détection des effets inattendus, graves ou rares.

Ainsi, les médecins doivent déclarer aux autorités de santé publique les effets inhabituels survenant après la vaccination. Les patients aussi peuvent signaler de tels effets :

ansm.sante.fr/Declarer-un-effet-indesirable/Votre-declaration-concerne-un-medicament/Votre-declaration-concerne-un-medicament/Votre-declaration-concerne-un-medicament-Vous-etes-un-patient-ou-une-association-de-patients

La détection d'effets secondaires inhabituels conduit à des recherches plus précises sur ces phénomènes et à l'adoption de mesures appropriées.

EXISTE-T-IL UN RISQUE À SE FAIRE VACCINER ? EST-IL VRAI QUE LES VACCINS PEUVENT CAUSER DES EFFETS INDÉSIRABLES GRAVES ?

Comme pour tout médicament, il peut exister, dans de très rares cas, des réactions allergiques. Les personnes habilitées à faire une vaccination sont formées et équipées pour faire face à cette situation.

C'EST QUOI UN ADJUVANT ? SANS, C'EST MIEUX ? C'EST DANGEREUX ?

Les adjuvants servent à stimuler la réponse immunitaire, et contribuent donc à renforcer l'efficacité du vaccin ; ceci explique la nécessité de ces composants.

Le plus utilisé est l'aluminium (présent dans l'eau, les aliments...) et aucune donnée ne permet de remettre en cause la sécurité des vaccins en contenant. Pour information, le vaccin contre la grippe est sans adjuvant.

QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ SI UN PATIENT PORTE PLAINTE SUITE À UN EFFET SECONDAIRE APRÈS UNE VACCINATION ?

La responsabilité civile personnelle du médecin en cas de dommage lié à une vaccination ne peut être engagée que s'il a commis une faute. Le médecin est tenu d'informer son patient sur les effets secondaires possibles, et de mettre en place les moyens pour faire face à un éventuel événement indésirable grave. Il a une obligation de moyens et non de résultat. Pour plus d'information, www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/responsabilite.pdf

EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX VACCINS (ALLAITEMENT, ALIMENTATION SAINE, HOMÉOPATHIE) ?

Non. À part l'infection elle-même, seul le vaccin peut stimuler la formation, dans l'organisme, d'anticorps spécifiques contre un virus ou une bactérie.

Si l'allaitement au sein, en transmettant des anticorps à l'enfant, l'aide à se protéger partiellement contre certaines infections, la vaccination reste néanmoins nécessaire. Une alimentation saine, la phytothérapie ou l'homéopathie ne peuvent pas remplacer la vaccination.

Le port du masque, lorsque l'on est malade, même s'il est bien suivi, ne permet pas de protéger totalement, puisqu'un malade est déjà contagieux 24h avant l'apparition de ses symptômes.

Pour être efficace, le masque doit être porté en permanence durant toute la période hivernale, changé toutes les trois heures, ou après chaque geste.

ON PARLE D'INTÉRÊT COLLECTIF À LA VACCINATION ? C'EST QUOI ?

Se faire vacciner est aussi une démarche altruiste. Généralement si une grande partie de la population est vaccinée, l'agent responsable de la maladie circule moins.

JE SUIS IMMUNODÉPRIMÉ, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER ?

Au contraire, vous êtes plus à risque d'infection.

Parlez-en à votre médecin. Votre entourage doit également se faire vacciner pour vous protéger.

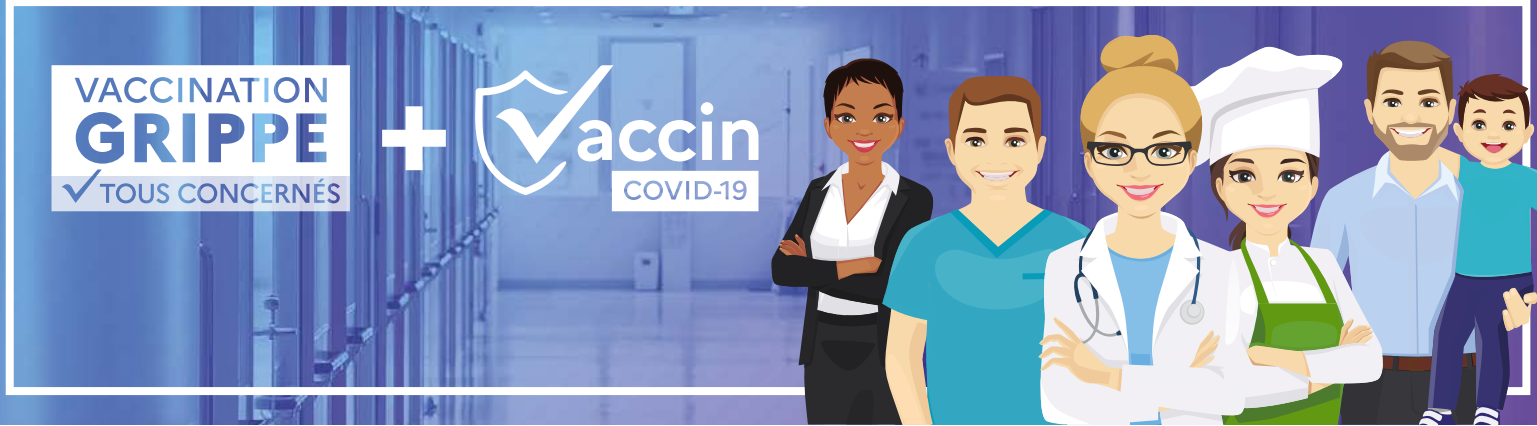
Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/vaccination-professionnels-tous-concernes>

J'ALLAITE, VAUT-IL MIEUX ATTENDRE POUR MES VACCINATIONS ?

Non, la vaccination n'est pas contre-indiquée en cas d'allaitement, sauf pour la fièvre jaune dans les 6 premiers mois.



Et si avec toutes ces questions, vous n'avez pas trouvé assez de réponses :
www.vaccination-info-service.fr & www.professionnels.vaccination-info-service.fr



Bandeau mail



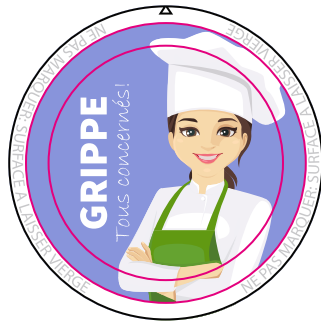
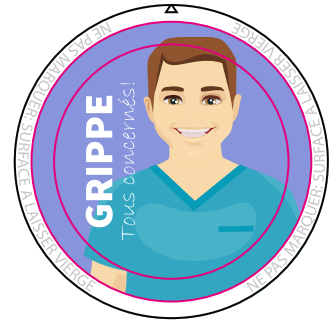
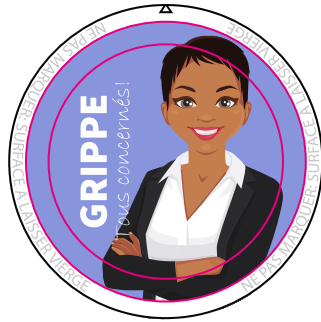
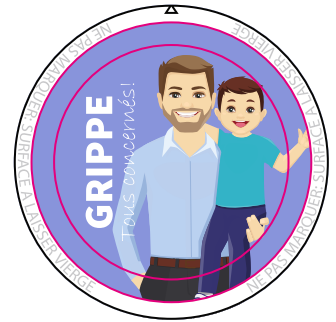
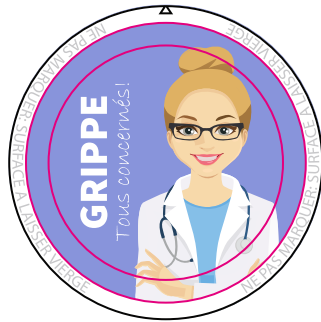
VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+ vaccin
COVID-19



Modèles de badges

Badges métalliques ronds « pin's » - Ø 32 mm



Modèles de badges


Badges rectangles - Planche à imprimer

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19

TOUS VACCINÉS !



VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19

**JE SUIS VACCINÉ.E !
ET VOUS ?**

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19


**JE ME PROTÈGE
JE VOUS PROTÈGE**

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19

TOUS VACCINÉS !



VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19

**JE SUIS VACCINÉ.E !
ET VOUS ?**

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+

✓ vaccin
COVID-19

**JE ME PROTÈGE
JE VOUS PROTÈGE**



Éternuer dans son coude.



Se laver les mains régulièrement.

MAÎTRISEZ LES BONS GESTES CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER



Porter un masque jetable.



Utiliser un mouchoir à usage unique.

VACCINATION
GRIPPE
✓ TOUS CONCERNÉS

+ vaccin
COVID-19



En période d'épidémie de grippe

J'utilise les **TROD**
Test rapide d'orientation diagnostique

Vidéo explicative sur les TROD

<https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMe0903992#article-supplementary-material>



Pourquoi utiliser les TROD grippe ?

Pour confirmer l'étiologie grippale

Pour permettre la mise en oeuvre
de traitements antiviraux curatifs
et / ou prophylactiques et ainsi :

- ➔ Réduire le risque de survenue de formes compliquées de grippe
- ➔ Interrompre la transmission

CONDITIONS DE RÉALISATION DES TROD

- A réaliser dès le premier cas présentant des signes d'infections respiratoires aiguës depuis moins de 48h (chez au moins 3 malades au sein de l'unité)
- Respecter les consignes de prélèvements



COMMENT RÉALISER LE PRÉLÈVEMENT ?

Équipement de protection requis :



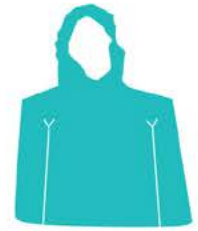
■ Un masque



■ Des gants

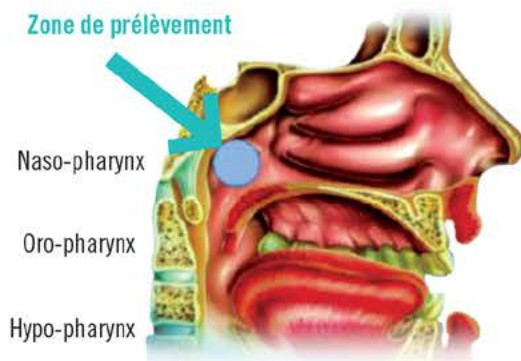


■ Des lunettes



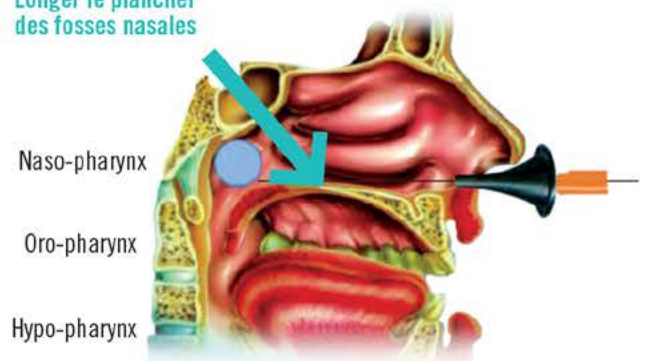
■ Protection de la tenue

Pour réaliser le prélèvement suivez ces étapes :



1 ■ Relever la pointe du nez

Longer le plancher
des fosses nasales



2 ■ Tenir l'écouvillon comme un stylo et l'introduire perpendiculairement au plan du visage

3 ■ Pousser délicatement jusqu'à percevoir une butée puis effectuer un mouvement doux de rotation de l'écouvillon avant son retrait

Ne pas suivre l'arête nasale :
risque de douleur et de saignement



Technique de prélèvement nasopharyngé. Source : CHRU Lille, laboratoire de virologie, Engelmann
Rapport Haut Conseil de la Santé Publique – Conduite à tenir devant une ou des IRA en Ehpad Juillet 2012
Interim Biosafety guidance for all individuals handling Clinical Specimens or Isolates containing 2009-H1N1 Influenza A Virus (Novel H1N1)

